

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Sgt DIAM.DE./ 11/10/79
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

SECRET 79/599 DU 27.10.79

portant mise à la disposition du Ministère de
l'Education Nationale d'un Officier.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU - La Constitution du 8 Juillet 1979;
- VU - La Loi 17/61 du 16 Janvier 1961 portant Organisation et Recrutement des Forces Armées de la République;
- VU - L'Ordonnance 1/69 du 6 Février 1969 modifiant la Loi 11/66 du 22 Juin 1966 portant création de l'Armée Populaire Nationale;
- VU - L'Ordonnance 31/70 du 18 Août 1970 portant Statut Général des Cadres de l'Armée Populaire Nationale;
- Vu - Le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- VU - Le Décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- VU - Le Décret 74/355 du 28 Septembre 1974 portant création du Comité de Défense;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

/) SECRET

Article 1er. - Le Commandant MAKOUNBA NZAMBI Félix de l'Armée Populaire Nationale est mis à la disposition du Ministère de l'Education Nationale pour emploi.

Article 2. - Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre de l'Education Nationale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent Décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera.

.../...2

AIT A BRAZZAVILLE, le 27 octobre 1979

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail, Pré-
sident de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres.

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

P. Le Ministre des Finances
en mission,

Le Ministre du Plan

Pierre MOUSSA-

Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre de l'Education
Nationale

NDINGA-CBA